

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 13 (1963)  
**Heft:** 1: Blaise Pascal 1662-1962

**Artikel:** L'entretien de Pascal avec M. de Sacy et les origines de son apologétique  
**Autor:** Gouhier, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-380787>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ENTRETIEN DE PASCAL AVEC M. DE SACY ET LES ORIGINES DE SON APOLOGÉTIQUE

## I

On peut lire dans les *Œuvres* de Pascal, quel qu'en soit l'éditeur, le texte d'un entretien avec M. de Sacy qui porte sur Epictète et Montaigne. Il s'agit d'un dialogue en cinq parties d'étendue inégale, trois interventions de Pascal et deux de Sacy.

Ce texte fut imprimé pour la première fois en 1728, dans le tome V du recueil que le P. Desmolets, de l'Oratoire, publiait sous le titre : *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire*. L'éditeur ne donnait aucun renseignement sur sa provenance. En fait, l'« Entretien » ne se trouvait pas dans les papiers de Pascal que conservait sa famille, alors représentée par Marguerite Périer, mais dans ceux qu'avait laissés Fontaine, ancien secrétaire de Sacy : quelques années plus tard, on le relira dans son contexte originel, au tome II de l'ouvrage publié en 1736 par Tronchai : *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal par M. Fontaine*.

Nous laisserons de côté ce qui concerne l'établissement du texte, adoptant les conclusions de M. Pierre Courcelle et, par suite, pour les citations, renvoyant à son édition : *Entretien de Pascal et Sacy, Ses sources et ses énigmes*, Paris, Vrin, 1960. Quant à l'histoire de son origine, elle intéresse directement la signification de son contenu. Nous sommes en présence d'un cas où craquent toutes les distinctions entre la forme et le fond, la lettre et l'esprit, l'érudition et la compréhension. La lecture de la pensée exprimée dans l'*Entretien* ne peut être séparée d'une histoire de la chose écrite par laquelle cet *Entretien* existe sous nos yeux. L'analyse philosophique coïncide ici avec une recherche sur la fabrication du document.

Le souvenir de deux témoignages a pesé sur l'histoire et l'interprétation du document : une lettre de l'abbé d'Etémare à Marguerite Périer et la présentation de l'*Entretien* par Fontaine dans ses *Mémoires*. Or, si l'on considère la suite des éditions et des lectures commentées de l'*Entretien* depuis 1728, il semble qu'elle dessine rétrospectivement la ligne d'un mouvement avançant toujours dans la même direction : historiens et interprètes laissent peu à peu tomber les pré-jugements

impliqués dans les deux témoignages. C'est là ce que l'on voudrait d'abord rappeler. Mais pareille constatation conduit à une question : que reste-t-il aujourd'hui des deux témoignages ? Et s'il en reste quelque chose, le moment ne serait-il pas venu de s'en débarrasser ? Question qui, bien sûr, n'est pas dictée par le seul plaisir de déchirer quelques vieux papiers : la réponse, en effet, doit permettre une hypothèse sur l'histoire de l'apologétique de Pascal<sup>1</sup>.

Quand Marguerite Périer apprit la publication par le P. Desmolets d'inédits de son oncle, elle voulut savoir de quoi il s'agissait. La nièce de Pascal a quatre-vingt-deux ans ; elle vit à Clermont ; elle demande des renseignements à l'abbé d'Etemare. Celui-ci appartient à la dernière génération de prêtres qui ont fréquenté le couvent de Port-Royal. Or, en bons termes avec les Oratoriens, il se trouve bien placé pour rassurer Marguerite sur le travail du « très honnête homme » qui est alors bibliothécaire de la maison de la rue de Saint-Honoré. Il lui envoie une lettre très précise le 20 juin 1728<sup>2</sup>.

L'abbé d'Etemare écrit donc à Marguerite Périer : « L'entretien de M. Pascal et de M. de Sacy sur Epictète et Montaigne est tiré (quoique cela ne soit pas marqué) des Mémoires de M. Fontaine, secrétaire de M. de Sacy... Il faut que cet entretien de M. Pascal avec M. de Sacy ait été mis par écrit sur-le-champ par M. Fontaine. » La première phrase indique la provenance du document, simple énoncé d'un fait. Mais la seconde ? *Il faut que...*, ces mots expriment une déduction de l'abbé d'Etemare, déduction dont il est facile de deviner les prémisses. Sacy est mort en 1684 ; c'est alors que la Mère Angélique de Saint-Jean prie l'ancien secrétaire de préparer une biographie du célèbre directeur. Fontaine a cinquante-neuf ans et nous savons qu'il rédige l'ouvrage publié par Tronchai entre 1696 et 1700, c'est-à-dire entre sa soixante-douzième et sa soixante-quinzième année. L'abbé d'Etemare sait-il que Fontaine présente l'entretien de telle façon qu'il faudrait le situer au début de l'année 1655 ? Peu importe : il sait sûrement que Pascal est mort en 1662. Comment supposer que, si longtemps après l'événement, il aurait trouvé le texte de l'entretien inscrit dans sa mémoire comme sur un disque qui l'aurait fidèlement enregistré ? Non : « il faut que... »

<sup>1</sup> Pour les *Pensées*, Br. suivi d'un numéro renvoie au classement des éditions BRUNSCHVICG ; L. suivi d'un numéro, au classement de L. LAFUMA : *Pascal, Pensées sur la religion...* t. I, Paris, Editions du Luxembourg, 1951, ou Editions du Seuil, 1962. Pour les autres ouvrages, nous citerons seulement le titre de : *Œuvres de Blaise Pascal*, éditées par LÉON BRUNSCHVICG, PIERRE BOUTROUX, FÉLIX GAZIER. Paris, Hachette, 14 vol., 1904-1914.

<sup>2</sup> Cf. *Œuvres*, t. IV, p. 23-24 ; ou, sauf la dernière phrase, COURCELLE, p. 70.

le secrétaire de Sacy ait repris un compte rendu « mis par écrit sur-le-champ ».

« Sur-le-champ », c'est-à-dire *après* l'entretien, et non *pendant*. Il n'est pas question de ce que nous appelons aujourd'hui un compte rendu sténographique. Par suite, en lisant le texte, il faut bien faire la part de celui qui rédige. Quelle est-elle exactement ? Dans quelle mesure peut-elle éveiller quelque inquiétude sur le sens des propos prêtés aux interlocuteurs ? L'abbé d'Etemare va donc rassurer Marguerite en ne laissant à Fontaine que la responsabilité de la forme dans les morceaux mis sous le nom de son oncle : l'entretien, dit-il, « est indubitablement de M. Fontaine pour le style, mais il porte pour le fond le caractère de M. Pascal, à un point qu'il est bien certain que M. Fontaine ne pouvait inventer rien de pareil ». L'abbé insiste : « Le fond est excellent. » : cette excellence est une garantie d'authenticité ; elle suffit à écarter la participation du brave homme qui tient la plume.

Ainsi l'*Entretien de Pascal et de M. de Sacy* est le compte rendu qu'un témoin a écrit aussitôt après l'avoir entendu ; les propos de Pascal rapportent fidèlement sa pensée sinon la forme que sa parole lui avait donnée. Telles sont les deux déductions qui, dès le début, se glissent dans la présentation du texte.

On ne fera pas ici l'histoire complète de l'*Entretien*. Disons seulement que la critique a successivement discrédité ces deux déductions, en commençant par la seconde. C'est la distinction de la forme et du fond qui fut d'abord contestée : ce doute va, ensuite, atteindre par ricochet l'idée d'un compte rendu « mis par écrit sur-le-champ ».

Lisant le texte dans un manuscrit où il n'a pas encore été trop arrangé et amélioré par les éditeurs, Sainte-Beuve entendait la voix même de Pascal : « l'accent original perce à chaque instant et domine... ces vives paroles tranchent avec tout ce qui les entoure... » Ce sont bien des formules prononcées par Pascal que le témoin a jetées sur le papier aussitôt après les avoir entendues<sup>1</sup>. Le « style » n'est donc pas plus de Fontaine que le « fond » : la première déduction de l'abbé d'Etemare ne tient pas.

La seconde est très compromise. Si Fontaine a reproduit le plus souvent les paroles mêmes de Pascal, son compte rendu suppose une prodigieuse mémoire. Considérons la longueur des trois morceaux attribués au jeune philosophe, sans parler des deux interventions de Sacy : eût-il été écrit aussitôt après l'entretien, le texte du secrétaire représente un véritable tour de force. Sainte-Beuve l'avait bien senti ; aussi s'efforçait-il d'en atténuer l'invraisemblance en invoquant l'éloquence de Pascal : « ... le propre de sa parole était de se graver

<sup>1</sup> Cf. *Port-Royal*, t. II, 6<sup>e</sup> éd. Paris, Hachette, 1908, p. 382 (1<sup>re</sup> éd., 1842).

ainsi et de faire empreinte... » Mais, en abandonnant la distinction du « style » et du « fond » qui paraissait évidente à l'abbé d'Etemare, la critique ouvrait un chemin où le témoin allait très vite perdre sa prodigieuse mémoire au profit d'une hypothèse plus simple : il rédige son compte rendu en ayant sous les yeux des notes de Pascal. Ernest Havet, dans sa fameuse édition des *Pensées*, rappelle l'existence de fragments écrits par Pascal en vue d'une conférence à Port-Royal : pourquoi n'aurait-il pas préparé de la même façon son entretien avec M. de Sacy ? Tout naturellement, il aurait remis au secrétaire de ce dernier ce qu'il avait ainsi jeté sur le papier <sup>1</sup>.

L'hypothèse allait trouver un argument très fort dans les conclusions de l'analyse historique à laquelle Fortunat Strowski soumit les propos de Pascal : ils sont truffés de citations de Montaigne et d'Épictète, citations si précises que, pour le second, il est possible de reconnaître la traduction utilisée, *Les Propos d'Épictète recueillis par Arrian, auteur grec, traduits du grec en français par Fr. J. D. S. F.* (à Paris, 1609), c'est-à-dire par Dom Jean de Saint-François, nom religieux de Nicolas Goulu <sup>2</sup>. Si remarquable que fût la mémoire de Pascal, il est plus naturel d'admettre qu'il a sous les yeux les textes dont il se sert au moment requis par sa démonstration ; surtout, il est clair que le rédacteur du compte rendu ne retrouve pas dans ses souvenirs cette collection de citations si fidèlement enregistrée qu'il pourrait les reproduire mot à mot <sup>3</sup>.

Si Fontaine dispose de notes écrites par Pascal, la date de sa rédaction devient moins importante. Elle doit être très proche de l'événement lorsque le texte sort tout entier de la mémoire du rédacteur. Si ce dernier travaille en se servant de documents, rien n'empêche d'admettre qu'il a composé son texte à l'époque où il prépare ses *Mémoires*. De fait, c'est bien ainsi que Léon Brunschvicg raconte l'histoire de l'*Entretien* dans son édition des *Œuvres* de Pascal <sup>4</sup>. A ce moment, il ne reste donc rien des deux déductions de l'abbé d'Etemare.

Dans cette nouvelle perspective, à dire vrai, il ne serait même plus nécessaire que le rédacteur du texte ait été un témoin. Mais ici, ce qui se trouverait mis en question, c'est la présentation que Fontaine lui-même donne de l'entretien. Pas un mot ne suggère l'idée que le narrateur y assistait : pourtant, celle qu'il n'y assistait pas n'effleure même pas l'esprit. La présence du secrétaire de M. de Sacy est, elle

<sup>1</sup> *Pensées de Pascal*, publiées ... par ERNEST HAVET, 2<sup>e</sup> éd., 1866, t. I, p. CXXI-CXXII.

<sup>2</sup> *Pascal et son temps*, t. II, 1907, ch. VIII, § III et IV.

<sup>3</sup> *Ibidem*, t. III, 1907, p. 15.

<sup>4</sup> Tome IV, 1914, p. 25.

aussi, une déduction, déduction spontanée qu'enveloppe la croyance à l'existence de l'entretien : puisque celui-ci est réel, celui qui le raconte était là ; car qui songerait à ne le pas tenir pour réel ?

C'est là, cependant, ce que fait aujourd'hui la critique. Elle aurait commencé à le faire beaucoup plus tôt si Sainte-Beuve avait tiré parti d'un fait qu'il signale incidemment dans une note de *Port-Royal* : commentant un entretien entre Sacy et Fontaine rapporté par ce dernier dans ses *Mémoires*, Sainte-Beuve avait remarqué une curieuse ressemblance entre certains propos mis dans la bouche de M. de Sacy et ceux que lui tenait Barcos dans une correspondance sur la traduction de l'Écriture et, plus précisément, sur la question de savoir s'il est permis de donner une traduction claire d'un texte que Dieu a voulu obscur. « Il est même à croire que Fontaine, en écrivant, avait sous les yeux ces lettres, et une notamment de M. de Barcos, du 13 janvier 1669, où se retrouve l'objection dans les mêmes termes. »<sup>1</sup> Or, « croire » cela conduirait assez loin : si, dans un entretien qu'il date de décembre 1683, Fontaine glisse des morceaux d'une lettre de janvier 1669, bien mieux : s'il met dans la bouche de Sacy des propos écrits par un autre, comment ne pas « croire » aussi que l'entretien est fictif ?

Le P. Brucker, en 1913, ayant fait avec une lettre de Saint-Cyran la même remarque que Sainte-Beuve avec celle de Barcos, Paul-Louis Couchoud eut la curiosité de regarder de plus près Fontaine *dialoguiste* : aux deux cas déjà découverts, il en ajoute deux autres. Comment n'être pas tenté de généraliser ? « Au sens propre, concret du mot, le célèbre entretien n'a pas eu lieu. »<sup>2</sup> Fontaine l'a fabriqué. P. L. Couchoud croyait pouvoir préciser : avec une étude sur Epictète et Montaigne écrite par Pascal à la demande de Sacy, une lettre de Pascal à Sacy et une note de ce dernier<sup>3</sup>. En gros, ce sont là aussi les conclusions de M<sup>lle</sup> Geneviève Delassault dans sa thèse : *Le Maître de Sacy et son temps*<sup>3</sup> : Dans ses *Mémoires*, Fontaine rapporte trente-six entretiens : or, dix-sept peuvent actuellement être considérés comme fictifs ; par conséquent...

Où en sommes-nous ? Essayons de faire le point en lisant la remarquable étude de M. Pierre Courcelle qui représente aujourd'hui la dernière étape de cette histoire.

1<sup>o</sup> M. Pierre Courcelle a systématiquement repris l'étude des sources. Dans les discours de Pascal, il a retrouvé la trace de vingt-

<sup>1</sup> *Port-Royal*, t. II, p. 366, n<sup>o</sup> 1. La lettre de Barcos est publiée par LUCIEN GOLDMANN, dans *Correspondance de Martin Barcos...*, P.U.F. 1956, n<sup>o</sup> 102.

<sup>2</sup> P.-L. COUCHOUD : « L'entretien de Pascal avec M. de Sacy a-t-il eu lieu ? », dans le *Mercur de France*, février 1951.

<sup>3</sup> Paris, Nizet, 1957 ; cf. p. 68-73.

cinq textes d'Épictète ; très précisément : l'éloge d'Épictète est un tissu serré de citations empruntées au *Manuel* ; sa critique est appuyée sur des fragments tirés de ce que le traducteur Dom Jean de Saint-François appelle *Les Propos* et que nous nommons aujourd'hui *Les Entretiens*. Pour Montaigne, M. Pierre Courcelle propose cinquante-trois références, trente-sept renvoyant à l'*Apologie de Raymond Sebond* qui fournit la trame du développement. Même travail sur les interventions de M. de Sacy. Celui-ci représente la plus haute autorité spirituelle de Port-Royal. Il convient donc d'étudier la préparation méthodique des propos reproduits ou résumés sous son nom : on découvre alors une vingtaine d'extraits de Saint-Augustin, dont quatorze viennent des *Confessions*.

Il est donc manifeste que Fontaine a fabriqué l'entretien à l'aide de documents écrits, minutieusement préparés et mis en ordre par les deux interlocuteurs. Mais l'analyse historique des sources conduit M. Pierre Courcelle à une hypothèse nouvelle sur la nature des documents : il ne s'agirait pas de lettres, comme dans les dialogues dont Paul-Louis Couchoud et M<sup>lle</sup> Geneviève Delassault ont découvert l'origine, mais « de notes personnelles, jetées hâtivement sur le papier, souvent sous forme de schémas en style *télégraphique* » ; de « recueils » ayant « plutôt l'allure de dossiers, de répertoires, de *Testimonia* destinés à étayer une démonstration »<sup>1</sup>, « sortes de *reader's digest* »<sup>2</sup>. En gros, Fontaine aurait disposé d'un dossier Pascal, dossier ordonné et pouvant étayer un développement continu, et d'un dossier Sacy contenant les éléments d'une réponse connue après lecture du précédent. Le *dialoguiste* aurait tiré du premier trois discours et glissé entre eux deux interventions tirées du second, se chargeant des raccords, formules de politesse, détails de mise en scène, ajoutant à l'occasion ce qu'il lit dans la pensée des personnages... : « M. de Sacy se disait en lui-même les paroles de saint Augustin : *O Dieu de vérité...* »<sup>3</sup>

L'analyse historique des sources que nous devons à M. Pierre Courcelle conduit, semble-t-il, plus loin que cette conclusion : une fois écartés les arrangements du *dialoguiste*, il reste des morceaux que ce dernier a simplement transcrits. Les exposés critiques des philosophies d'Épictète et de Montaigne ne peuvent en aucune façon être considérés comme un texte dont Pascal aurait fourni les matériaux, même numérotés et rigoureusement ordonnés, mais auquel Fontaine aurait mis la dernière main. Les citations sont, en quelque sorte, fondues les unes dans les autres de façon à constituer un tissu serré ; leur commentaire est celui d'un auteur qui cherche à la fois

<sup>1</sup> PIERRE COURCELLE, *ouvr. cité*, p. 145-146 ; cf. p. 89, 97, 149, 165-166.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 166.

<sup>3</sup> Ed. COURCELLE, p. 37.

le sens de la pensée et la précision de sa forme ; les négligences et interjections que l'on relève dans le texte non retouché par les éditeurs font ressortir le caractère du document originel, brouillon où certains morceaux sont déjà *sortis* alors que d'autres sont seulement dégrossis. Attirons l'attention, dès maintenant, sur la précaution qu'a prise Pascal d'écrire entièrement son finale : qu'on relise son dernier discours, feu roulant d'antithèses harmonieusement balancées, cascade d'effets exactement calculés, chef-d'œuvre de rhétorique... Il est clair que Fontaine recopie ce qu'il a sous les yeux.

2<sup>o</sup> Dans cette perspective, que devient la réalité de l'entretien ?

M. Pierre Courcelle le remarque avec raison : les découvertes de Paul-Louis Couchoud et de M<sup>lle</sup> Geneviève Delassault n'excluent la réalité de l'entretien de Pascal avec M. de Sacy qu'à la faveur d'une généralisation peut-être hâtive. Que certains dialogues rapportés par Fontaine soient fictifs, cela nous oblige, bien sûr, à nous demander si tous les autres ne le seraient pas, eux aussi, non à juger qu'ils le sont <sup>1</sup>.

De fait, dossier ou brouillon, l'existence de textes écrits n'est pas incompatible avec la réalité d'un entretien : ils ont même pu être écrits en vue de cet entretien. A dire vrai, la critique nous semble avoir surtout fait passer la question au second plan.

Dans sa présentation, Fontaine ne parle pas d'un, mais de plusieurs entretiens. Pascal a vu plusieurs fois M. de Sacy, ce que personne ne met en doute. Au cours de ces entretiens, les noms d'Épictète et de Montaigne sont lancés, avec eux le problème des rapports de la religion et de la philosophie se trouvent abordés : il en résulte une discussion précise sur ce sujet entre les deux hommes ; ce fut là l'occasion pour Pascal de présenter à son directeur une étude écrite et, pour Sacy, celle de jeter sur le papier une note contenant ses objections ; l'entretien que Fontaine rapporte a été composé à l'aide de ces deux documents. Tels sont les faits qui importent. Cette discussion ne fut-elle qu'un échange de textes ? Y eut-il aussi une conversation ? Si Pascal et Sacy sont encore sous le même toit, à Port-Royal-des-Champs, la seconde hypothèse serait assez naturelle. Mais c'est un épisode désormais sans importance pour le lecteur de l'opuscule qui figure aujourd'hui dans les œuvres complètes de Pascal.

## II

Que reste-t-il de la mise en scène de Fontaine ?

D'abord, une date. Plus exactement : Fontaine s'exprime de telle façon que les historiens de Pascal reconnaissent son séjour à

<sup>1</sup> PIERRE COURCELLE, *ouvr. cité*, p. 84-85.



Port-Royal des Champs, en janvier 1655, quelques semaines après la soirée du 23 novembre 1654 dont le *Mémorial* conserve le souvenir. Pareille date n'est pas certaine, mais possible ; les lettres de Jacqueline à cette époque inclinent à l'accepter : c'est ce que nous ferons tant qu'aucune raison ne justifiera la possibilité d'une autre.

Mais il y a, dans l'introduction de Fontaine, un fait qui n'a pas été soumis à la critique, peut-être simplement parce qu'on ne l'a pas remarqué : les personnages sont peints de telle façon et les préliminaires de l'entretien suivent une courbe telle qu'il nous paraît tout naturel de voir M. de Sacy prenant l'initiative du débat.

Or si Pascal soumet à M. de Sacy un texte méthodiquement préparé, bourré de citations d'Épictète et de Montaigne, constituant un discours cohérent en trois parties, avec des morceaux rédigés, déjà pourvu d'une péroraison à gros effets, on peut se demander si cette rhétorique a pour fin de persuader le seul M. de Sacy, si Pascal n'a pas tiré de ses tiroirs un papier déjà écrit, par suite si Pascal n'a pas pris l'initiative du débat en soumettant ledit papier à son directeur.

Il y a grand intérêt à lire l'*Entretien* sans le couper des pages qui le précèdent dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*<sup>1</sup>. La perspective change : séparé de son contexte, le dialogue paraît fait pour mettre en valeur la pensée et l'éloquence de Pascal, l'interlocuteur étant là surtout pour donner la réplique ; lu à la suite des pages qui le précèdent, on lui trouve une autre fin : animer un portrait de M. de Sacy et tout particulièrement illustrer son hostilité à la philosophie. M. de Sacy fait figure d'anti-philosophe dans un milieu où la question de la philosophie se trouve mise sur le tapis par le cas Descartes. L'auteur du *Discours de la méthode* est mort quelques années plus tôt, en février 1650. A quelques pas de Port-Royal des Champs, au château de Vaumurier, vit un ami des « solitaires » qui fut le traducteur des *Meditationes de Prima philosophia*, le duc de Luynes. Dans la maison même, il y a le docteur Antoine Arnauld qui fut un des premiers à reconnaître des résonances augustinienne dans le *cogito* et la pureté de la connaissance intellectuelle qui s'en suit<sup>2</sup>. Or l'ancien secrétaire de M. de Sacy nous montre celui-ci se moquant de la philosophie moderne comme de l'ancienne, comparant Aristote et Descartes à deux voleurs dans une espèce d'apologue

<sup>1</sup> L. BRUNSCHVICG avait raison de découper son extrait des *Mémoires*, bien avant les pages qui le rapportent : *Œuvres...* t. IV, p. 26 sq.

<sup>2</sup> Cf. *Méditations métaphysiques... Réponses aux 4<sup>es</sup> objections*, De la nature de l'esprit humain ; *Arnauld à Descartes*, juin et juillet 1648, texte et traduction dans : DESCARTES : *Correspondance avec Arnauld et Morus*, éd. GENEVIÈVE LEWIS, Paris, Vrin, 1953.

moral : le second tue le premier pour le détrousser en attendant qu'un troisième larron lui fasse subir le même sort.

C'est dans ce milieu que Pascal arrive en janvier 1655. Il a quitté Paris précisément avec le duc de Luynes. Il a passé quelques jours au château de Vaumurier avant de loger aux Granges. Le récit de Fontaine correspond ici aux lettres que Jacqueline envoie à sa sœur Gilberte : leur frère vient d'être « touché de Dieu » ; il s'est « jeté entre les bras de M. Singlin » ; celui-ci lui a conseillé une retraite à Port-Royal des Champs et a prié M. de Sacy d'être son directeur <sup>1</sup>. Fontaine présente alors l'*Entretien* comme un cas particulier d'une règle générale définissant « la conduite ordinaire de M. de Sacy » <sup>2</sup>.

Ce dernier, nous dit-on, avait l'habitude « de proportionner ses entretiens à ceux à qui il parlait ». Ainsi, avec Philippe de Champaigne, il parlait de peinture, et avec M. Hamon, de médecine ; quand il rencontrait « le chirurgien du lieu » ou des vigneron, il parlait de leur métier. « Tout lui servait pour passer aussitôt à Dieu, et pour y faire passer les autres. Il crut *donc* devoir mettre M. Pascal sur son fonds... » Soulignons ce *donc* qui explique la suite : « ... et lui parler des lectures de philosophie dont il s'occupait le plus ». On aurait pu s'étonner en apprenant que M. de Sacy, l'antiphilosophe, n'avait rien trouvé de plus urgent à dire à son nouveau pénitent : parlons philosophie. Mais « sa conduite ordinaire » nous empêche d'être surpris et crée le climat propice à la crédibilité. Le reste passe sans difficulté : M. de Sacy a mis Pascal sur ses lectures de philosophie ; Pascal répond qu'il a beaucoup pratiqué Epictète et Montaigne ; M. de Sacy souhaite être mieux informé...

Reprenons maintenant le droit de nous étonner et relisons le récit à la lumière de cet étonnement.

M. de Sacy veut « mettre M. Pascal sur son fond ». Soit. Mais qui est Pascal à l'époque où Fontaine situe l'entretien ? Un jeune savant connu par ses travaux en mathématiques et en physique. C'est bien ainsi que Fontaine le présente, en confondant, d'ailleurs, les roues de la machine arithmétique, inventée vers les années 1642-1643, avec la courbe géométrique dite « roulette » dont Pascal s'occupera en 1658 <sup>3</sup>. M. de Sacy va donc faire avec le nouveau venu ce qu'il fait avec Philippe de Champaigne ou M. Hamon : on parlera de ses dernières recherches, celles, par exemple, qui correspondent aux pages écrites l'année précédente sur « l'équilibre des liqueurs et la pesanteur de la masse de l'air » <sup>4</sup> ; si le mot « philosophie » est

<sup>1</sup> *Œuvres*, t. IV, p. 30-31 ; Jacqueline à Gilberte, 6 décembre 1654, *ibidem*, p. 15 ; 19 janvier 1655, p. 17 ; 25 janvier 1655, p. 65-66.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 31-30.

<sup>3</sup> *Œuvres...* t. IV, p. 32 et n. 1.

<sup>4</sup> Cf. t. III, p. 143 sq.

prononcé, ce sera pour renvoyer à la philosophie de la nature. Dans cette perspective, si le mot « philosophie » a orienté la conversation vers Epictète et Montaigne, c'est Pascal qui le détourne de la philosophie de la nature et qui lance les deux noms. De fait, c'est bien là ce que dit le récit de Fontaine lu de près : M. de Sacy prend l'initiative d'entretiens sur la philosophie : son interlocuteur prend celle de les faire porter sur Epictète et Montaigne. Que signifie cette initiative de Pascal ?

Cette première question en implique une autre : quel est exactement son objet ? On dit volontiers, pour abrégé : Entretien de Pascal avec M. de Sacy *sur Epictète et Montaigne*. Or le titre qui correspond au contenu du texte est celui du premier éditeur, le P. Desmolets : Entretien de Pascal et de M. de Sacy *sur la lecture d'Epictète et de Montaigne*. Ce qui veut dire tout autre chose... La formule abrégée traduit assez bien l'impression que laisse l'introduction de Fontaine : « ...M. Pascal lui dit que ses livres les plus ordinaires avaient été Epictète et Montaigne, et il lui fit de grands éloges de ces deux esprits. M. de Sacy, qui avait toujours cru devoir peu lire ces auteurs, pria M. Pascal de lui en parler à fond »<sup>1</sup>. Ainsi, Pascal paraît s'intéresser aux deux philosophes pour la qualité de leur esprit ; ses propos piquent la curiosité de son interlocuteur qui voudrait mieux connaître les raisons de son admiration. Mais le contenu du dialogue manifeste une fin bien différente : il s'agit de savoir si la lecture d'Epictète et de Montaigne peut avoir quelque intérêt pour un chrétien ; Pascal essaie de montrer comment, aujourd'hui, ces deux auteurs peuvent être utilisés au service de la foi ; M. de Sacy résiste en choisissant des textes de saint Augustin qui condamnent les lectures profanes<sup>2</sup>.

La fin de l'entretien n'est nullement d'intéresser M. de Sacy à la philosophie en général, à celle d'Epictète ou à celle de Montaigne en particulier. Que des vérités soient mêlées à leurs erreurs dans les écrits qu'ils nous ont laissés, M. de Sacy s'en soucie peu. Pascal le sait et ce n'est certainement pas lui qui chercherait à modifier son opinion.

L'hôte que reçoit Port-Royal des Champs n'est pas simplement un jeune intellectuel qui vient faire retraite. C'est un « converti » : « notre nouveau converti », écrit sœur Sainte-Euphémie, au sens que Saint-Cyran donne à cette « seconde naissance ». Sa conversion, nous la connaissons mieux, en un sens, que ses contemporains et même ses

<sup>1</sup> Tome IV, p. 32.

<sup>2</sup> On en trouverait beaucoup d'autres pour appuyer la thèse contraire : cf. P. COURCELLE, *ouvr. cité*, p. 120, n. 41.

proches, puisque nous pouvons lire le *Mémorial* qui nous indique le jour et l'heure d'une expérience mystérieuse, avec sa signification et les résolutions impliquées dans cette signification.

« L'an de grâce 1654

Lundi 23 novembre...

Depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi.

Feu

Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non des philosophes et des savants.

Certitude, Certitude, Sentiment, joie, paix.

Dieu de Jésus-Christ... »

Ainsi, en ces heures bénies, à la lumière du « feu » qui embrase le buisson ardent, une certitude découvre à Pascal, dans la joie, la présence du Dieu d'Abraham qui avait dit son nom à Moïse et qui est pour nous le Dieu de Jésus-Christ. Aujourd'hui comme hier, pareille découverte implique une résolution : « oubli du monde et de tout hormis Dieu » ; et, puisque ce Dieu est celui de Jésus-Christ, la résolution prise ne sera accomplie que « par les voies enseignées par l'Évangile », comme il est dit dans le texte à deux reprises.

On ne saurait donc imaginer Pascal défendant le droit de la philosophie à l'existence contre M. de Sacy qui le conteste. Les deux hommes sont d'accord : si le Dieu de Jésus-Christ n'est pas celui des philosophes, c'est-à-dire : si le dieu des philosophes n'est pas Dieu, qu'importe leur philosophie ? Pas plus que M. de Sacy, Pascal n'a besoin de leurs livres pour savoir où est la vérité. Il ne s'est pas retiré à Port-Royal des Champs pour lire à la loupe Epictète ni pour collectionner des pensées choisies de Montaigne. Il prie, il suit les offices, il oublie ses maladies et les médecins, se levant à 5 h. du matin pour Prime et jeûnant sans s'occuper de son régime<sup>1</sup>.

Ceci pour aujourd'hui. Mais demain ? Là est, pour Pascal, la question. Oubli du monde et de tout, hormis le Dieu de Jésus-Christ, qu'est-ce que cela veut dire dans la vie quotidienne du « nouveau converti » ? Il y a un *avant* et un *après* le minuit du 23 novembre 1654 : en quoi l'*après* sera-t-il différent de l'*avant* ? Dès le billet du 8 décembre qui annonce, en hâte, à Gilberte la conversion de Blaise, Jacqueline voit tout de suite le point d'interrogation qui se trouve posé : « Tout ce que je vous puis dire, n'ayant pas de temps, c'est qu'il est par la miséricorde de Dieu dans un grand désir d'être tout à lui, *sans néanmoins qu'il ait encore déterminé dans quel genre de vie.* »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Jacqueline à Gilberte, 25 janvier 1655, *Œuvres...*, t. IV, p. 66-67.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 15 [mot souligné par nous].

Or, six semaines plus tard, certaines allusions de Jacqueline font entendre non, certes, que cette grave question a été résolue mais que, dans l'immédiat, Blaise a trouvé une occupation conforme à son nouvel état. Que sont ces « jeux d'esprit », « plus raisonnables » et « plus permis » que les « divertissements du monde » ? Que signifie, après cette gentille ironie, l'émotion avec laquelle la religieuse prie Dieu de continuer à faire profiter son frère du « talent » qu'il lui donne ?<sup>1</sup> En attendant une explication historiquement mieux fondée, ces allusions seraient assez claires si, à ce moment, Pascal entretenait M. de Sacy d'un projet dicté par le zèle de la maison de Dieu et relevant de l'apologétique.

Le discours écrit qui fut soumis à M. de Sacy a une fin apologétique et c'est bien ainsi que ce dernier l'a entendu.

L'intention de Pascal se reflète dans les objections de M. de Sacy comme en un miroir. Celui-ci, immédiatement, se place dans la perspective de la conversion où, comme lui-même, son interlocuteur voit une seconde naissance. C'est donc en directeur qu'il commence par dire à son pénitent : vous avez le bonheur d'être converti ; sous-entendu : c'est pourquoi vous êtes ici et moi aussi. Cette conversion, comme son interlocuteur, Sacy la pense selon la psychologie qu'elle doit à la théologie augustinienne : la grâce agit par délectation, opposant plaisir à plaisir ; par suite, là où la sainte concupiscence l'emporte, il y a refoulement des autres concupiscences, y compris celle du savoir. « Dieu a répandu dans votre cœur d'autres douceurs et d'autres attraits que ceux que vous trouviez dans Montaigne. »<sup>2</sup> Mais l'augustinisme ne fournit pas seulement une psychologie de la conversion : il présente le converti-modèle. Ce n'est point par hasard que les réponses de Sacy sont un amalgame de citations tirées des *Confessions*, celles qui n'en proviennent pas ayant pourtant un caractère autobiographique<sup>3</sup>. C'est l'expérience du grand Docteur que l'on met sous les yeux du « nouveau converti » : et on montre très habilement qu'elle conclut au refus des lectures profanes.

Serait-ce pour le service de la foi... Il est aujourd'hui inutile de refaire avec Montaigne ce que saint Augustin fit jadis avec les *Académiciens*. Le jeu est, d'ailleurs, trop périlleux. M. de Sacy a parfaitement compris le sens du projet : ce sont là « viandes dangereuses que l'on sert dans de beaux plats »<sup>4</sup> ; bien sûr, le directeur ne craint nullement pour l'intelligence de son pénitent, il le sait parfaitement capable de discerner l'erreur : remarquons, en effet, qu'il ne relève

<sup>1</sup> 19 janvier 1655, *ibidem*, p. 16-17.

<sup>2</sup> Ed. COURCELLE, p. 41.

<sup>3</sup> *Ibidem*, ch. IV.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 43.

dans ses propos aucune déviation ni même aucune imprudence doctrinale ; mais il redoute les effets des lectures profanes sur l'âme de lecteurs moins avertis. Vous êtes, dit-il à Pascal, « comme ces médecins habiles qui, par la manière adroite de préparer les plus grands poisons, en savent tirer les plus grands remèdes... »<sup>1</sup>

L'image est claire : M. de Sacy s'adresse non à un philosophe ou à un ami des philosophes mais à un homme de foi qui a mis au point une thérapeutique de l'âme, c'est-à-dire une apologétique. Et la résistance que Pascal rencontre dans son directeur tient à l'originalité de son apologétique : c'est une thérapeutique homéopathique.

Le texte que Pascal a rédigé se développe en trois parties dont la continuité apparaît au lecteur qui saute par-dessus les interventions de M. de Sacy :

1<sup>o</sup> Eloge de la philosophie d'Epictète lue par la raison, à l'endroit, si l'on peut dire : nul n'a mieux connu les devoirs de l'homme. Critique de cette philosophie lue à la lumière de la foi qui en découvre l'envers : « principes d'une superbe diabolique » qui égalent le pouvoir de l'homme à son devoir, comme si l'homme, avec les seules forces de sa nature, était capable de se guérir de ses vices, d'être vertueux, d'accepter par amour la volonté de Dieu.

2<sup>o</sup> Eloge de la philosophie de Montaigne et, explicitement, de celle qui prend forme dans l'*Apologie de Raymond Sebond* ; puis critique non de cette philosophie mais du philosophe qui, pour son propre compte, en tire une morale de païen. Sous le regard lucide de Montaigne, toutes les assurances de la raison chancellent : la justice des lois est affaire d'histoire et de géographie, la certitude des sciences est relative, il n'y a pas de morale naturelle, l'incapacité métaphysique de notre intelligence est congénitale. Montaigne est un mauvais maître, non certes pour avoir impitoyablement dénoncé notre faiblesse, mais pour s'en être accommodé avec une inquiétante absence d'inquiétude.

3<sup>o</sup> Utilité de ces lectures malgré ce que Pascal lui-même a dit contre la philosophie d'Epictète et contre la conduite de Montaigne, malgré ce que saint Augustin a raison de dire contre les lectures profanes en général : il n'est pas question d'« utilité » pour les chrétiens, au seul sens que nos « convertis » donnent à ce titre, à ceux qui sont chrétiens par la grâce d'une « seconde naissance ». « Pour l'utilité de ces lectures, précise Pascal, je vous dirai fort simplement ma pensée. Je trouve dans Epictète un art incomparable pour troubler le repos de *ceux qui le cherchent dans les choses extérieures*... Montaigne est incomparable pour confondre l'orgueil de *ceux qui, hors la foi,*

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 61.

se piquent d'une véritable justice... »<sup>1</sup> Il s'agit donc d'un discours efficace non pour convertir M. de Sacy à la philosophie mais pour amener M. de Sacy à comprendre comment une réflexion sur les philosophies aiderait l'homme de foi dans son œuvre de convertisseur.

Et ceci précisément parce que Pascal est d'accord avec M. de Sacy sur l'échec et la vanité de toute philosophie. Pas plus que M. de Sacy, Pascal ne pense qu'il serait bon de passer par le Dieu des philosophes pour aller au Dieu de Jésus-Christ. Le Dieu qui parle dans l'histoire n'est pas celui que la science trouve au principe de la nature. Le Dieu sensible au cœur n'est pas le Premier Moteur d'Aristote ni Celui qui donne la chiquenaude au monde cartésien<sup>2</sup>. La révélation faite à Moïse est évidemment d'un autre ordre que la conclusion d'un raisonnement. Cette vérité est si essentielle à l'expérience religieuse de Pascal qu'elle s'inscrit en lettres de feu en tête du *Mémorial*. De fait, au cours de son entretien avec son directeur, Pascal va user du scepticisme critique des *Essais* de façon à ôter à l'apologétique toute possibilité d'inviter la foi à faire un bout de chemin avec la raison, ou plutôt : à s'effacer provisoirement pour permettre à la raison de cheminer seule jusqu'au moment de prendre sa relève.

A partir et au sein de cet accord, le désaccord apparaît sur les avantages et les dangers d'une apologétique qui argumente en tirant parti de l'échec des philosophes. Allez jusqu'au bout d'Épictète et de son orgueil, allez jusqu'au bout du scepticisme de Montaigne en évitant sa paresse, et vous créez un homme révolté, mais, les mots sont de Pascal, c'est une « révolte de l'homme contre l'homme »<sup>3</sup>. En cet état, le stoïcien connaîtra une humilité et le libertin, une inquiétude sans lesquelles on ne saurait efficacement leur parler du péché, de la Rédemption, des vérités de la foi.

Pascal n'étaie pas les raisons de son insistance. Est-il imprudent de les deviner ? Pascal vient du monde et va continuer à vivre dans le monde<sup>4</sup>. Or dans ce monde qu'il connaît beaucoup mieux que ne le connaît son directeur, il y a des chrétiens qui, après une forte éducation classique, admirent la beauté des œuvres antiques et la noblesse de la sagesse profane ; certains aiment ces formules stoïciennes où les mots sont les mêmes que dans nos prières quand nous renonçons aux faux biens de la terre, quand nous acceptons que la volonté de Dieu soit faite. Les citations d'Épictète que Pascal rassemble sont tirées d'une traduction qui est l'œuvre d'un Feuillant, Jean de Saint-

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 63-65 [mots soulignés par nous].

<sup>2</sup> Br. 78.

<sup>3</sup> Ed. COURCELLE, p. 45.

<sup>4</sup> Cf. HENRI GOUHIER : *Pascal et les humanismes de son temps*, dans : *Pascal présent*, 1662-1962, Clermont-Ferrand, 1962.

François, lequel se sert d'une traduction qui est l'œuvre d'un évêque, Guillaume du Vair. Dans ce monde où Pascal a ses amis et ses rivaux, où ses relations le conduisent du physicien à l'honnête homme, nombreux, parmi les gens cultivés, sont ceux qui s'accommodent fort bien de la condition humaine ; le malheur de n'être pas des saints ne les trouble guère ; ils se résignent à ignorer l'unique nécessaire ; une espèce d'indifférence religieuse est pour eux la paix de l'âme, à la faveur d'un agnosticisme de bonne compagnie ou d'un athéisme plus ou moins déguisé, voire d'un déisme peu gênant.

Au lendemain de la « conversion », Pascal décide de rester dans le monde mais au service de la foi ; et il y fera ce que ne peut faire un Sacy ou un Singlin : il parlera aux gens du monde un langage qui leur est familier ; il lira avec eux les livres qui sont dans leurs bibliothèques. Bref, ce que le « nouveau converti » vient soumettre à son directeur, c'est un projet d'apologétique moderne destiné à une société où la culture antique et la science nouvelle créent une mentalité dangereusement humaniste.

### III

Si, au lendemain de la « conversion » de novembre 1654, Pascal se juge invité, par sa situation même, à mener le bon combat avec des armes dont, seul, un homme comme lui peut user, quel est le rapport de ce projet avec celui qui l'occupera pendant les dernières années de sa vie ?

L'apologie de la religion chrétienne dont la préparation nous vaut la plus grande partie des *Pensées*, cet ouvrage aurait pour origine, selon Gilberte Périer, le « miracle de la Sainte-Epine » dont fut favorisée sa fille Marguerite, nièce et filleule de Pascal. La guérison « miraculeuse » est du 24 mars 1656 ; son authenticité est reconnue par une sentence du Vicaire général de l'Archevêque de Paris, le 22 octobre. Pascal est très ému. Sa joie, nous dit sa sœur, « fut si grande qu'il en était tout pénétré et comme son esprit ne s'occupait jamais de rien sans beaucoup de réflexion il lui vint, à l'occasion de ce miracle particulier, plusieurs pensées très importantes sur les miracles en général, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament... » Le texte de Gilberte est précis : ces « pensées » ont pour objet la portée apologétique des miracles. « S'il y a des miracles il y a donc quelque chose au-dessus de ce que nous appelons la nature. La conséquence est de bon sens : il n'y a qu'à s'assurer de la certitude et de la vérité des miracles. Or il y a des règles pour cela qui sont encore dans le bon sens... » A l'époque où écrit Gilberte, c'est-à-dire peu après la mort de Blaise, on gardait encore le souvenir de ses propos : « Il



démêlait tout cela avec une lumière admirable, et quand nous l'entendions parler et qu'il développait toutes les circonstances de l'Ancien et du Nouveau Testament où étaient rapportés ces miracles ils nous paraissaient clairs.» Mais voici qui est capital : « Comme toutes les vérités sont tirées les unes des autres, c'était assez qu'il fût appliqué à une, les autres lui venaient comme à la foule et se démêlaient à son esprit d'une manière qui l'enlevait lui-même, à ce qu'il nous a dit souvent, et *ce fut en cette occasion* qu'il se sentit tellement animé contre les athées que, voyant dans les lumières que Dieu lui avait données, de quoi les convaincre et les confondre sans ressources, il s'applique à cet ouvrage, dont les parties qu'on a ramassées nous font avoir tant de regrets qu'il n'ait pu les rassembler lui-même... »<sup>1</sup>

Le témoignage de Gilberte est précis. La guérison miraculeuse de Marguerite a bouleversé son oncle qui vient d'écrire la 18<sup>e</sup> *Provinciale*. Avec Port-Royal il l'interprète comme un signe : Dieu avec nous... Les Jésuites ont aussitôt mis en doute non l'authenticité et encore moins la possibilité du miracle mais cette signification. La reconnaissance de Blaise se manifeste d'abord dans une première généralisation : la réflexion sur le cas particulier devient une étude sur l'authenticité et la signification des miracles de la religion chrétienne. Il songe certainement à un écrit sur ce sujet : Gilberte fait allusion à des notes trouvées dans ses papiers mais représentant peu de chose par rapport aux propos qu'il tenait<sup>2</sup>. Ensuite, par une seconde généralisation bien conforme à la logique du sujet et surtout aux exigences de l'esprit de Pascal, le projet sur les miracles comme fondement de la religion chrétienne s'élargit et s'étend à tous les fondements de la religion chrétienne.

Il s'agit donc d'une apologétique très différente par ses thèmes et par sa méthode de celle que Pascal proposait à M. de Sacy : les notes jetées sur le papier à la suite de la guérison du 24 mars 1656 le montrent, la recherche sur l'authenticité des miracles et leur signification se prolonge en une critique positive des prophéties, une vérification de la perpétuité, une argumentation sur la valeur morale de la religion. Pascal retrouve donc les thèmes de l'apologétique traditionnelle, plus exactement de la partie non philosophique de l'apologétique traditionnelle. C'est dire que lui, laïc, se confie une tâche qui semblait jusqu'alors réservée aux théologiens et

<sup>1</sup> *La vie de M. Pascal écrite par Mme Périer, sa sœur*, éd. Lafuma, t. III, p. 30-31 [mots soulignés par nous].

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 31 ; ce sont les textes des séries XXXI, XXXII, XXXIII de l'édition Lafuma, où se mêlent des notes destinées à la préparation des *Provinciales* et des notes destinées au projet sur les miracles. Voir notamment la liasse XXXIII de l'édition Lafuma. Sur cette histoire du projet de Pascal, cf. HENRI GOUHIER : *Le « Journal » de Pascal*, dans : *La Diaristica filosofica*, Archivio di Filosofia, Padoue, 1959.

aux exégètes : discernement du miraculeux, déchiffrement du sens spirituel des Écritures, commentaire du texte sacré, éclairage de ce qui rend l'histoire sainte...

Peut-être Pascal eut-il si spontanément le sentiment qu'une apologétique aussi traditionnelle pouvait trouver sous sa plume une nouvelle vigueur parce qu'elle rejoignait dans sa pensée un projet d'apologétique moderne, toujours cher à son cœur et jamais abandonné.

Sans aborder les multiples problèmes que pose l'« apologie de la religion chrétienne », indiquons seulement le sens de cette rencontre en relisant le fragment célèbre qui nous fait connaître sinon le plan ou même un plan possible de l'ouvrage, du moins les deux directions du travail préparatoire :

- « 1<sup>re</sup> Partie. Misère de l'homme sans Dieu.
- » 2<sup>e</sup> Partie. Félicité de l'homme avec Dieu.
- » autrement
- » 1<sup>re</sup> Partie. Que la nature est corrompue, par la nature même.
- » 2<sup>e</sup> Partie. Qu'il y a un Réparateur, par l'Écriture. »<sup>1</sup>

En gros, l'apologétique de l'*Entretien avec M. de Sacy* correspond à la première partie ; l'apologétique issue des réflexions sur le miracle de la Sainte Epine correspond à la seconde ; le lien entre les deux est dans l'expérience de l'homme du monde ou mieux de l'homme-dans-le-monde qui sait parfaitement que sans la première la seconde sera inefficace. Il ne suffit pas de parler aux hommes : il faut obtenir qu'ils vous écoutent. L'orgueil d'Épictète et la paresse de Montaigne, voilà les deux sources symboliques de l'indifférence religieuse. Au sage qui se croit capable d'acquérir, par les seules forces de la nature, la plus haute vertu, au libertin qui se résigne avec sérénité à la médiocrité de notre condition, le prédicateur pourra parler des miracles, des prophéties, de la perpétuité de la foi : ils ne prendront même pas la peine de l'entendre. L'apologétique doit donc commencer par troubler leur indifférence et les forcer à l'attention.

M. Pierre Courcelle, dans le chapitre V de son livre, apporte les éléments de ce que devrait être l'introduction à toute étude historique sur les rapports de l'*Entretien* avec l'ouvrage dont de nombreuses « pensées » sont les notes préparatoires. La comparaison de quelques textes pris ici et là permet à l'auteur d'avancer deux conclusions qui sont la même hypothèse énoncée à deux points de vue différents. D'une part, en rédigeant certaines « pensées », Pascal disposait encore du document qu'il a soumis à M. de Sacy : dossier de citations

<sup>1</sup> Br. 60 ; L. 6.

provisoirement enchaînées pour dessiner le schéma d'un développement continu ou brouillon déjà élaboré, il s'en sert comme d'un instrument de travail. D'autre part, ceci, évidemment, signifie que ce document est antérieur aux *Pensées* et non fabriqué par Fontaine en se servant des *Pensées* : de fines analyses nous montrent dans celles-ci un texte qui semble plus élaboré et surtout moins proche des citations dont il est nourri.

Ces rapprochements littéraires sont forcément limités : ils constituent l'indispensable introduction à l'étude comparative qui montrerait la reprise des thèmes de l'*Entretien* dans les « pensées » correspondant à ce que Pascal nomma un jour « première partie ». La vingtaine de fragments où il est question du stoïcisme et les innombrables morceaux où Montaigne fournit à l'apologiste les éléments de son anthropologie, prouveraient sans doute la continuité du projet soumis à M. de Sacy au projet qui a occupé ses dernières années.

Ainsi l'histoire de l'« Apologie de la religion chrétienne » commencerait au lendemain de la « conversion » dont le *Mémorial* du 23 novembre 1654 marque le moment décisif. Resterait à savoir si l'intention apologétique de Pascal ne serait pas encore antérieure : mais ce serait une autre histoire ou, plus exactement, la préhistoire de l'ouvrage jamais achevé.

HENRI GOUHIER.